

● Le cent-cinquantième de la Commune de Paris est l'occasion de rendre de nouveau hommage à notre camarade Jean-Jacques Petit, qui nous a quittés en septembre 2019. Nous publions le dossier qu'il a rédigé à l'occasion du XXV^{ème} congrès de l'UD CGT-FO 44.

La Commune

ou « la République de la Justice & du Travail »

J. B. Clément

« Commune : court épisode de la première révolution faite par le prolétariat pour le prolétariat, et qui s'est terminé par le triomphe de ses ennemis ; cet épisode a duré 72 jours »

Citation de l'historien russe Lavrov – 1919.

En juillet 1870 le régime usé de Napoléon III déclare la guerre à la Prusse.

1. La I^{ère} Internationale : contre la guerre

« Ouvriers français, allemands, espagnols ! Que nos voix s'unissent en un seul cri de réprobation contre la guerre !... Frères d'Allemagne ! Notre division aurait pour unique résultat le triomphe complet du despotisme de deux côtés du Rhin... Ouvriers de tous les pays ! Quoi qu'il puisse à cette heure advenir de nos efforts communs, nous, membre de l'Association internationale des travailleurs qui ne connaissons pas de frontières, nous vous envoyons, comme gage de solidarité indissoluble, les vœux et les saluts des ouvriers de France ! »

Manifeste « Aux ouvriers de toutes les nations » des membres de Paris de l'Internationale.
27 juillet 1870

« Nous sommes heureux de saisir la main fraternelle que nous tendent les ouvriers de France. Attentifs au mot d'ordre de l'Association internationale des travailleurs : Proletaires de tous les pays, unissez-vous ! Nous n'oublierons jamais que les ouvriers de tous les pays sont

nos amis et les despotes de tous les pays nos ennemis. »

Résolution adoptée à un meeting à Chemnitz par les délégués de 50.000 ouvriers saxons

Loin de renforcer le régime, celle-ci précipite son effondrement (capitulation de Napoléon III à Sedan le 2 sept. 1870) provoqué par une nouvelle irruption des travailleurs et du peuple sur la scène politique. (4 sept. 1870)



Le 2 septembre 1870, Napoléon III et Bismarck à Donchery. Entrevue après la bataille de Sedan.

«amis du peuple», les Parisiens manifestent leur défiance, dès le lendemain, en organisant dans chaque arrondissement, un comité de vigilance qui envoie chacun quatre délégués au Comité Central Républicain des vingt arrondissements, lequel propose immédiatement un programme de défense nationale et de réformes politiques.

La passivité totale (et voulue !) des généraux (bonapartistes jusqu'au 4 sept) conduit les délégués des 20 arrondissements à en appeler au peuple.

AU PEUPLE DE PARIS Les Délégués des Vingt Arrondissements de Paris

Le Gouvernement qui, le 4 septembre, s'est chargé de la défense nationale a-t-il rempli sa mission ? – Non !

Nous sommes 500.000 combattants et 200.000 Prussiens nous étreignent ! À qui la responsabilité, sinon ceux qui nous gouvernent ? Ils n'ont pensé qu'à négocier, au lieu de fondre des canons et de fabriquer des armes.

Ils se sont refusés à la levée en masse. Ils ont laissé en place les bonapartistes et mis en prison les républicains. (...)

Par leur lenteur, leur indécision, leur inertie, ils nous ont conduits jusqu'au bord de l'abîme : ils n'ont su ni administrer, ni combattre, alors qu'ils avaient sous la main toutes les ressources, les denrées et les hommes.

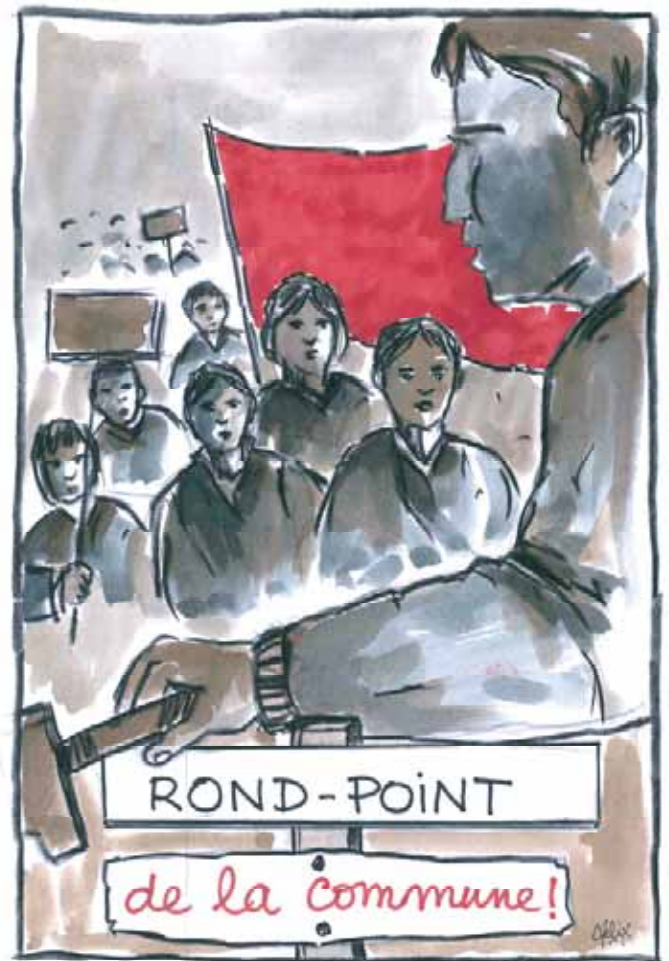
Ils n'ont pas su comprendre que, dans une ville assiégée, tout ce qui soutient la lutte pour

sauver la patrie possède un droit égal à recevoir d'elle la subsistance ; ils n'ont su rien prévoir : là où pouvait exister l'abondance, ils ont fait la misère, on meurt de froid, déjà presque de faim : les femmes souffrent, les enfants languissent et succombent. (...)

La population de Paris ne voudra jamais accepter ces misères et cette honte. Elle sait qu'il en est temps encore, que des mesures décisives permettront aux travailleurs de vivre, à tous de combattre.

Réquisitionnement général, - Rationnement gratuit, Attaque en masse. La politique, la stratégie, l'administration du 4 septembre continuées de l'Empire, sont jugées.

**PLACE AU PEUPLE !
PLACE A LA COMMUNE !**



De surcroît l'Assemblée de ruraux élue en février, mène une politique sociale qui va mettre en difficulté les Parisiens, déjà durement éprouvés pendant le siège de la ville par l'armée prussienne. L'exaspération face à des mesures asphyxiantes, la suppression de la solde quotidienne de 1,50 francs des soldats de la Garde nationale, seule ressource des ouvriers, alors sans travail, et la suppression du moratoire sur le commerce et les loyers, impossibles à payer en raison de la crise économique due au siège qui laisserait suivant des estimations de l'époque près de 150 000 personnes ainsi menacées de faillite ou de poursuites judiciaires, ne fera qu'accroître le mécontentement et l'esprit de révolte des Parisiens.

Cette politique rappelle, aux plus vieux des Parisiens, celle menée au printemps 1848, par l'Assemblée dominée par le Parti de l'Ordre dont un des chefs était Thiers, chef du gouvernement et qui avait conduit à l'insurrection de juin.

Ces mesures provocatrices du gouvernement et la tentative manquée de reprendre aux Parisiens les canons financés par souscription populaire (Butte Montmartre 18 mars 1871) provoquent une insurrection qui met Paris – pour 72 jours – entre les mains du peuple parisien, et des républicains jusque-là pourchassés par l'empire...

Ce même 18 mars, Thiers organise l'arrestation d'Auguste Blanqui (républicain révolutionnaire insurrectionnaliste surnommé « l'Enfermé » parce qu'il avait passé la moitié de sa vie dans les prisons des rois et de l'empereur) qui se reposait chez un ami à Bretonoux dans le Lot. De là il

le fait transférer en Bretagne, sous surveillance militaire, avec ordre de tirer en cas d'évasion.

Le 26 mars les élections mettent en place la « Commune de Paris ». La veille du scrutin, les membres du Comité Central prodiguent leurs ultimes conseils aux électeurs Parisiens : « Ne perdez pas de vue que les hommes qui vous serviront le mieux sont ceux que vous choisirez parmi vous, vivant de votre propre vie, souffrant des mêmes maux. Défiez-vous autant des ambitieux que des parvenus ; les uns comme les autres ne consultent que leur propre intérêt et finissent toujours par se considérer comme indispensables » (...) « Nous sommes convaincus que, si vous tenez compte de ces observations, vous aurez enfin inauguré la véritable représentation populaire, vous aurez trouvé des mandataires qui ne se considéreront jamais comme vos maîtres ».

Les Parisiens élisent un conseil communal de 90 membres (en réalité 70 y siègeront) qui prend le nom de Commune de Paris. On y trouve 25 ouvriers, 12 artisans, 4 employés, 6 commerçants, 3 avocats, 3 médecins, 1 pharmacien, 1 vétérinaire, 1 ingénieur, 1 architecte, 2 artistes peintres, 12 journalistes.

Toutes les composantes politiques représentatives de la classe ouvrière et, au-delà, de la petite bourgeoisie, y figurent.

Malgré les vicissitudes de la lutte contre l'armée des Versaillais de Thiers, la Commune a pris le temps d'adopter un programme émancipateur allant bien au-delà des « réformes » souhaitées par les républicains « modérés », et de commencer de la mettre en application...

COMMUNE DE PARIS DÉCLARATION AU PEUPLE FRANÇAIS

(Extraits)

(...) Les droits inhérents à la Commune sont :

Le vote du budget communal, recettes et dépenses ; la fixation et la répartition de l'impôt, la direction des services locaux ; l'organisation de sa magistrature, de la police intérieure et de l'enseignement ; l'administration des biens appartenant à la Commune.

Le choix par l'élection ou le concours, avec la responsabilité, et le droit permanent de contrôle et de révocation des magistrats ou fonctionnaires communaux de tous ordres. La garantie absolue de la liberté individuelle, de la liberté de conscience, de la liberté de travail.

L'intervention permanente des citoyens dans les affaires communales par la libre manifestation de leurs idées, la libre défense de leurs intérêts : garanties données à ces manifestations de la Commune, seule chargée de surveiller et d'assurer le libre et juste exercice du droit de réunion et de publicité.

L'organisation de la défense urbaine et de la Garde nationale, qui élit ses chefs et veille seule au maintien de l'ordre dans la Cité...

(...) C'est la fin du vieux monde gouvernemental et électoral, du militarisme, du fonctionnarisme, de l'exploitation, de l'agiotage, des monopoles, des privilèges, auxquels le prolétariat doit son servage, la Patrie ses malheurs et ses désastres. (...)

19 Avril 1871

LA COMMUNE DE PARIS